

Anouch Bourmayan et Odile Leclercq (dir.)



Villon

Marguerite de Navarre

Boileau

Casanova

Sand

Genet

*Villon, Marguerite de Navarre,
Boileau, Casanova, Sand, Genet*

**FRANÇOIS VILLON,
TESTAMENT**

Géraldine Veyseyre

Le poète fécond en sa forge sentencieuse :
les proverbes dans le *Testament* de Villon

Isabelle Fabre

« Parler de contemplation » : le lexique
de la dévotion dans le *Testament* de Villon

**MARGUERITE DE NAVARRE,
L'HEPTAMÉRON**

Agnès Steuckardt

La transition entre récit et dialogue
dans *L'Heptaméron*

**NICOLAS BOILEAU,
SATIRES**

Éric Tourrette

La réticence dans les *Satires* de Boileau

Thibaud Mettraux

Rendre *raison* des épithètes de Boileau :
procès et redynamisation satirique

**CASANOVA,
HISTOIRE DE MA VIE**

Clara de Courson

Parler sous les plombs. Représentations
carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie*

Isabelle Chanteloube

Autoportrait de l'écrivain en surplomb :
la réécriture d'une aventure
dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova

**GEORGE SAND,
MAUPRAT**

Florence Pellegrini

Énonciation, idéologie, autorité :
effets de voix dans *Mauprat*

**JEAN GENET,
LE BALCON**

Mairéad Hanrahan

Style et stylisation dans *Le Balcon* de Genet

ISBN de ce PDF tiré à part : 979-10-231-3126-0

François Villon – Testament · « Parler de contemplation » : le lexique de la dévotion · Isabelle Fabre

STYLES, GENRES, AUTEURS 20

Ouvrage publié avec le concours de l'UFR de langue française
et de l'équipe « Sens, texte, informatique, histoire » (EA 4509)
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0695-4
© Sorbonne Université Presses, 2021

versions numériques PDF
© Sorbonne Université Presses, 2023

Composition : Emmanuel Marc DUBOIS/3d2s (Issigeac/Paris)

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Anouch Bourmayan & Odile Leclercq (dir.)

Villon,
Marguerite de Navarre,
Boileau, Casanova,
Sand, Genet

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

François Villon
Testament

« PARLER DE CONTEMPLACION » : LE LEXIQUE
DE LA DÉVOTION DANS LE *TESTAMENT* DE VILLON

Isabelle Fabre

[...] ce bon rimeur

François Villon, qui sut prier et croire.

Théodore de Banville, *Ballade à la sainte
Vierge*, v. 1-2¹

L'image que la critique s'est forgée de François Villon n'est pas celle d'un dévot, mais pas non plus celle d'un incroyant. Si le *Testament* est riche en lexèmes religieux, leur interprétation est délicate : équivoques et antiphrases y côtoient le sens littéral, et la satire voisine ou se confond avec le supposé « cri du cœur »². *L'intentio auctoris* est donc, là comme ailleurs, sujette à caution. D'où l'intérêt de reconsidérer dans l'œuvre le lexique de la dévotion sous l'angle de ses usages, sans préjuger des sentiments du locuteur, animé ou non par une foi authentique : notre propos n'est que d'évaluer une écriture.

La dévotion est ordinairement associée à la piété dont elle constitue une forme intensive ; elle désigne un état intérieur empreint de ferveur, et par extension, dans sa dimension sociale, les prières et exercices que ces dispositions inspirent. C'est aussi une pratique étroitement encadrée par l'Église. Elle a son lexique, ses formes et ses genres littéraires (l'oraison, la méditation, le traité didactique). Elle s'est aussi, au cours des siècles, forgé des modèles, en même temps que, nourrie du latin, elle investissait largement le champ de l'écrit vernaculaire³. En tant que clerc, Villon

- 1 Théodore de Banville, *Trente-six ballades joyeuses* [1873], dans *Œuvres*, Genève, Slatkine Reprints, 1972, t. VI, p. 267.
- 2 Expression de John Fox (*The Poetry of Villon*, London, Thomas Nelson, 1962, p. 150), reprise par Philippe Ménard dans ses « Réflexions sur la *Ballade des dames du temps jadis* », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 109.
- 3 Voir Geneviève Hasenohr, « La littérature religieuse », dans *Grundriss der*

connaît ce langage, tant du point de vue « professionnel » que de celui de la poétique. Il le reprend et l'exploite, mais à quelles fins ? Confrontant les *Congès* du poète lépreux Jean Bodel au *Testament*, Michel Zink y voit une grande différence :

Le poète lépreux dit sans fard son humiliation, où il cherche un profit spirituel. Villon n'exprime la sienne que par allusions, circonlocutions, ricanements : on la devine en creux, à la mesure de sa suffocation. C'est que le poète lépreux assume son humiliation pour la convertir en instrument du salut, tandis que celle de Villon reste à l'état brut, intolérable au point de l'indicible⁴.

- 34 Si le poète arrageois transforme sa souffrance en pénitence et en fait, grâce à son poème, l'instrument d'une conversion, Villon s'emploie à autre chose, mais quoi ? Notre réponse tiendra à l'art avec lequel il s'approprie les modèles dévotionnels très prisés au xv^e siècle. On considérera dans un premier temps l'examen de conscience pénitentiel, qui fournit à la première partie du *Testament* son socle formel et sa matrice lexicale. Puis on se penchera sur le parcours méditatif qui, de l'oraison à la « contemplation », structure discrètement la série des legs, en repérant les dissonances qu'y introduit le poète. On conclura sur la manière dont Villon fait entendre à la fin du texte un *autre* discours de dévotion, plus personnel et paradoxalement non moins fidèle à la spiritualité du temps.

UN MODÈLE DÉTOURNÉ : L'EXAMEN DE CONSCIENCE PÉNITENTIEL

L'archétype gersonien

Une chose est certaine : bien qu'il n'ait pas reçu les ordres majeurs, Villon était clerc et, à ce titre, il est hautement improbable qu'il ait ignoré l'œuvre pastorale de Jean Gerson (1363-1429) dont la diffusion, dans les

romanischen Literaturen des Mittelalters, Heidelberg, C. Winter, t. VIII/1, 1988, p. 266-305, repris dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, xii^e-xvi^e siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 27-78.

4 Michel Zink, *L'Humiliation, le Moyen Âge et nous*, Paris, Albin Michel, 2017, p. 190-191.

milieux universitaires et parmi les laïcs, fut considérable. Impossible de penser la dévotion aux « simples gens » dans la seconde moitié du siècle en faisant abstraction de cette autorité. S'il y a un modèle spirituel à l'arrière-plan du *Testament*, c'est bien le sien. Avec la confession, le testament relève d'un « art de bien mourir » que le dernier siècle du Moyen Âge érige en discipline codifiée par de nombreux écrits⁵. L'homme qui « sen[t] [s]on cuer qui s'affoiblist », comme l'écrit Villon⁶, doit mettre en ordre ses affaires terrestres et veiller à la distribution de ses biens, avec le même soin qu'il accorde au salut de son âme. Tester et se confesser ont ainsi partie liée, sous le regard attentif d'un tiers, le curé le plus souvent⁷. Le testament suit la confession, qui est elle-même le fruit d'un examen de conscience pénitentiel, véritable épreuve ou « exercice » exigeant rigueur et méthode. C'est le propos de nombreux opuscules, tous coulés dans le moule de la *Science de bien mourir* de Gerson, que de favoriser cette introspection et d'aider le pénitent à débusquer ses péchés qui, dans un mouvement de contrition salutaire, seront mis à jour par la confession et effacés par la « satisfaction » ou réparation des offenses. L'absolution dépend de la mise en œuvre de ce triple processus, appliqué à tous les fidèles depuis le concile de Latran IV (1215). Les *artes moriendi* revêtent ainsi un caractère technique, déroulant leur liste – examen de conscience selon les cinq sens, les Dix Commandements, les péchés capitaux, les sacrements, etc. – qu'il convient de passer en revue pour éviter toute omission. La consigne donnée par Gerson est claire :

Qui se veult mectre de l'estat de peché en l'estat de grace et de salut et que ses euvres vailent a merite de vie pardurable, il doit humblement recongnoistre ses pechiez et en avoir desplaisance [...]. En après il doit avoir bon et ferme propos de soy confesser en temps et en lieu. Et affin que la confession soit faite entierement de bonne foy, il doit par avant penser a ses pechiez cognoistre et retenir pour les dire comme il feroit pour gaingner une grande chose temporelle. Et quar plusieurs ou par

5 Voir Florence Bayard, *L'Art du bien mourir au xv^e siècle*, Paris, PUPS, 1999.

6 François Villon, *Testament*, v. 785, dans *Lais, Testament, poésies diverses*, éd. Jean-Claude Mühlethaler, Paris, Champion, p. 128 (notre édition de référence).

7 Voir Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort (dir.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993.

ignorance ou par negligence faillent souvent a remembrer leur pechés, ceste table est faicte selon le nombre des .vij. pechiez mortelx qui sont orgueil, envie, ire, avarice, paresse, luxure et gloutonnerie⁸.

Appliqué au mourant, ce directoire se complète de dispositions particulières – exhortations au repentir, questions sur la foi et la volonté de se confesser « de bon cuer et repentent », oraisons, conseils pratiques donnés à ceux qui l’assistent – que récapitule en quelques pages la *Médecine de l’âme*, autre traité gersonien souvent réuni au précédent et composant, avec le *Miroir de l’âme*, un *Opus tripartitum* ou *Triparti* copié tant en français qu’en latin dans les recueils de dévotion⁹:

36

Mon amy ou amye, pense du tout a ton salut a ceste heure car par aventure jamais tu n’y peas recouvrer ; et laisse toutes pensees aux choses de ce monde lesquelles tu laissez et qui ne te tireront pas du feu se tu y trebuches. Commande tout a Dieu qui est tout puissant, sage et bon pour tout gouverner sans toy ; puis qu’il te veult prendre a soy, si pense du tout a luy et a toy et de toy, en priant seulement a ceulx qui demeurent qu’ilz prient Dieu pour toy¹⁰.

On notera qu’il s’agit de discours types destinés aux religieux chargés de visiter les malades, et en particulier au prêtre administrant les derniers sacrements. Ce dernier disposait ainsi d’un manuel pratique fournissant des modèles qu’il pouvait exploiter *ad libitum*. L’usage en était d’autant plus commode que les conseils donnés prenaient la forme d’énumérations dont le style rappelle les formules du *Testament*:

Item si le malade a plus grant espasse on pourra lire devant luy les oraisons ou hystoires esuelles il prenoit en sa vie plus de devocion, ou

- 8 Jean Gerson, *Examen de conscience selon les péchés capitaux*, dans *Œuvres complètes*, éd. Mgr Glorieux, Paris, Desclée & Cie, t. VII, n° 330, 1966, p. 393-394.
- 9 Voir *Gerson bilingue. Les deux rédactions, latine et française, de quelques œuvres du chancelier parisien*, éd. Gilbert Ouy, Paris, Champion, 1988 et G. Hasenohr, « La littérature religieuse », art. cit., p. 35-41 (« La confession ») et p. 41-48 (« La préparation à la mort »).
- 10 Gerson, *Médecine de l’âme ou Science de bien mourir*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. VII, n° 332, p. 405.

les commandemens de Dieu pour adviser comment il a peché encontre, ou aucune telle instruction.

Item si le malade a perdu la parole mais qu'il y ait sain entendement, on peult user de interrogacions et oroisons dessusdites, et que par signes il responde, ou en son cuer; il souffira a Dieu.

Item que on luy presente la croix et l'ymage du saint ou sainte selon ce qu'il y avoit plus grant devocion en sa santé.

Item s'il convient abreger ce que dit est, les oroisons sont plus convenables, et par especial celle a Jhesucrist.

Item que on luy mette le moins qu'on porra au devant les amys charnels et par especial enffans et femme, ou richesses, fors en tant que requerra necessité d'y pourvoir pour son salut sans ce que par aultre maniere ce puyst faire¹¹.

Inutile de s'attarder sur la scansion rapide des *item* anaphoriques, marque patente d'un style didactique et doctrinal aussi bien que juridique. Rapportée au contenu du *Testament*, la dernière prescription prêtera sans doute à sourire : que le « monde » (entourage, amis, possessions et biens en tous genres) soit banni du chevet du mourant... n'est-ce pas justement le contraire à quoi s'emploie le poète ?

« Je suis pecheur, je le sçay bien » : une confession esquivée

Le *Testament* semble à première vue épouser cette trajectoire : la longue série des legs y est bien précédée et préparée par un retour sur le passé et un examen de soi de nature méditative. Le lexique religieux abonde ; la tonalité y est souvent grave ; le *contemptus mundi et carni* sur lequel s'appuient les *artes moriendi* marque de son sceau les « regrets de la belle Heaumière » et le renoncement à l'amour. Le registre pénitentiel est mobilisé assez tôt :

Je suis pecheur, je le sçay bien,
 Pourtant ne veult pas Dieu ma mort,
 Mais convertisse et vive en bien,

11 *Ibid.*, p. 407.

Et tout autre que pechié mort.
Combien qu'en peché soye mort,
Dieu vit et sa misericorde,
Se conscience me remort,
Par sa grace pardon m'acorde¹².

38

Le vers qui ouvre le huitain XIV constitue l'aveu du péché requis dans le cadre de l'examen de conscience. Toutefois, on est frappé par sa sobriété, pour ne pas dire sa platitude. Humilité du pénitent? La proposition en incise (« je le sçay bien ») banalise l'énoncé plutôt qu'elle ne l'intensifie: cela tient à l'inflexion donnée par l'adverbe. Tout se passe comme si Villon assumait un constat sans vraiment se livrer à l'introspection qu'il suppose. Et de fait, le discours bifurque avec la concession (« pourtant »). L'affirmation qu'elle introduit, adossée à l'autorité d'Ezéchiel, justifie sa dérobade, mais elle rend la pénitence toute virtuelle: c'est Dieu qui « veut » que le pécheur se « convertisse et vive en bien ». Le subjonctif souligne discrètement l'écart entre sa volonté et celle du locuteur, qui ramène son cas au plus grand nombre (« tout autre que pechié mort »): la « morsure » du péché est universelle, cas trop banal pour qu'on s'y attarde. Mis à part le vers qui ouvre le huitain, le mode virtuel caractérise le discours, soit par concession (« pourtant », « combien que ») soit par hypothèse (« se conscience me remort ») par opposition à l'action divine, formulée à l'indicatif. Le remords de conscience, dont Villon souligne le caractère impérieux dans sa « complainte à son cuer »¹³, relève pourtant du sacrement de pénitence, démarche à laquelle le poète ne s'associe qu'en paroles, doctrinalement irréprochables, tout en restant, dans les faits, à distance.

Pas de confession détaillée selon les prescriptions gersoniennes, pour donner matière à l'aveu. Le verbe *confesser* apparaît pourtant au huitain suivant, mais référé (c'est un comble) au *Roman de la Rose* condamné par Gerson¹⁴. Le binôme synonymique (« dit et confesse »), s'il affaiblit le sens

¹² Villon, *Testament*, h. XIV, v. 105-112, p. 90.

¹³ « Veux tu vivre ? — Dieu m'en doint la puissance ! / — Il te faut... — Quoy ? — Remors de conscience » (*Complainte de Villon à son cuer*, v. 41-42, p. 310).

¹⁴ Gerson, *Contre le Roman de la Rose*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. VII, n° 320, p. 301-316.

du verbe, ne peut, dans le présent contexte, effacer complètement son sème principal religieux. La *contaminatio* n'en est que plus subversive. La rime « confesse/jeunesse/vieillesse », qui anticipe de quelques strophes le thème de l'*ubi sunt* (la rime réapparaît au huitain XXII) a la valeur d'une auto-absolution généralisée, qui va à l'encontre de la démarche pénitentielle : les péchés de jeunesse, effacés par le temps (par Vieillesse personnifiée), sont emportés par le vent. Convoqué sans être nommé, Jean de Meun se superpose à la figure du Dieu miséricordieux : « il dit voir » (vrai) et en cela sa parole « excuse », c'est-à-dire justifie et *disculpe* avec une efficacité que l'adverbe « hélas » souligne vigoureusement (l'exclamation n'exprime pas ici la plainte, mais la force de l'adhésion¹⁵). À la gravité de la faute se substitue le degré de « meureté » (maturité) qui s'apprécie diversement et que les censeurs du poète lui refusent, niant *de facto* son âge, qui n'est plus celui de l'« enfance »¹⁶. Est-il encore besoin de faire retour sur soi ?

Cette stratégie de l'esquive, où la confession tend au plaidoyer *pro domo*, aboutit, au huitain XVI, à un véritable déni :

Se pour ma mort le bien publicque
 D'aucune chose vaulsist mieulx,
 A mourir comme ung homme inique
Je me jugasse, ainsi m'est Dieux¹⁷!

Pris en charge par le système hypothétique à l'irréel du passé (imparfait du subjonctif), le jugement sur soi achève de perdre toute réalité. Croirait-on que le repentir du pécheur pût infléchir l'ordre du monde ? À supposer qu'il fût coupable : « Griefz ne faiz a jeunes ne vieux », affirme-t-il sans détour (v. 125), mais c'est moins en vertu de son innocence que par impuissance sociale (« Les mons ne bougent de leurs lieux / Pour ung povre », v. 127-128). Raisonnement renversé au huitain XXI : « Necessité fait gens mesprendre » (v. 167) et à l'instar de Diomède, le même individu favorisé par le sort, incarné par un « piteux Alixandre » qui le

15 Voir *Dictionnaire du moyen français*, s.v. « Hélas » (<http://www.atilf.fr/dmf>).

16 Voir Villon, *Complainte de Villon a son cuer*, v. 12-13, p. 308 : « — Tu as xxx ans. — C'est l'aage d'un mulet. / — Est ce enfance ? — Nennil. ».

17 Villon, *Testament*, h. XVI, v. 121-124, p. 90 (nous soulignons).

fait « en bon cueur entrer », eût été moins excusable à ses propres yeux (« estre ars et mis en cendre / Jugié me feusse de ma voys », v. 165-166). Notons le point d'incidence de l'adjectif « piteux », qui ne s'applique ni au cœur (disposé à la contrition) ni à Dieu (miséricordieux), mais bien au bienfaiteur sagace. C'est le signe d'une extériorisation de la démarche pénitentielle où le sujet qui s'examine ne semble guère avoir de prise sur ses dispositions morales.

Une « povre priere » ? Le double registre de l'*imprecatio*

40 On observera aussi que si le *je* se reconnaît pécheur, cet aveu vient tard, après une centaine de vers. Temps préparatoire dévolu au recueillement et au « travail » intérieur ? Le lexique ascétique du huitain XII qui évoque des tribulations pénitentielles (« après plains et pleurs / Et angoisseux gemissemens / [...] / Labours et griefs cheminemens¹⁸ ») pourrait aller dans ce sens, si, replacé dans son contexte, il ne fallait le rapporter à une humiliation dirigée moins vers Dieu que vers les hommes (« Tenus vers luy m'usmilier » référant au roi Louis XI¹⁹) et, en amont, à des souffrances non pas volontaires et expiatoires, mais amères car injustement subies. Mais revenons au début, à cette ouverture d'où procède la « grande digression rageuse » commentée par Michel Zink²⁰. Le ton est celui de l'invective, et ce ne sont ni un crucifix ni des images pieuses qui se présentent à l'esprit – Gerson les recommandait pourtant –, mais la silhouette honnie de Thibaut d'Aussigny. Que le poème s'ouvre ainsi sur un « reniement », celui de l'évêque jugé indigne, et non sur une invocation confessante – elle viendra au huitain LXXX – est déjà un coup de force, par le renversement complet des attentes que cela suppose. Mais le paradoxe va plus loin et s'étend à l'ensemble des sept premières strophes. En effet, comme le relève Jean Dufournet :

[...] la tonalité du début du *Testament* est fortement religieuse, avec ses références à Dieu, à la prière et au psautier, en sorte que le vrai chrétien

18 *Ibid.*, v. 89-90 et 92, p. 89

19 *Ibid.*, v. 86.

20 M. Zink, *L'Humiliation, le Moyen Âge et nous*, op. cit., p. 190.

ne semble pas être l'évêque bénissant les rues mais le pauvre pécheur qui s'en remet à son Créateur²¹.

Or cette concentration de sèmes religieux, si elle est facilement repérable, n'en subit pas moins une forte distorsion. Considérons le lexique de la prière. Le verbe *prier* est employé quatre fois, et le substantif *prière* deux fois en l'espace de quatre strophes (h. IV-VII). Mais le retour du signifiant ne fait pas tout : à y regarder de plus près, les emplois virtuels dominent tant par le jeu des temps verbaux (futur au v. 33 et 37, subjonctif au v. 41 et 51, cas ambigu au v. 30 où la prière relève d'une injonction ecclésiastique à laquelle le locuteur est libre de se plier ou pas²²) que par le choix des personnes (P₄ au v. 30, P₃ indéfinie *on* au v. 41). Seule la forme « prie » (v. 49) est à la première personne de l'indicatif présent ; encore introduit-elle une relative qui ne fait que renforcer la virtualité du dire : « Sy prie au benoist filz de Dieu / [...] / Que ma povre priere ait lieu / Vers luy [...] »).

Non seulement le lexique, mais le registre de l'oraison est lui aussi détourné : à l'imploration se substitue l'imprécation, sous la forme d'un déni qui en fait ressortir la violence. Les vers figurant en clôture des huitains II et III sont à cet égard sans appel : « Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté ! » (v. 16) appelle sur Thibaut d'Aussigny un châtement à la mesure de ses fautes, vœu que l'invocation parallèle du v. 24 semble ratifier (« Tel luy soit a l'ame et au corps ! »). Mais Villon a feint entre-temps de renverser l'énoncé : l'ensemble du huitain III inscrit le discours dans un raisonnement virtualisant qui le prive de toute consistance ; l'accumulation des hypothétiques (v. 17, 19, 22), la paronomase à la rime entre « mauldiz » et « mesdiz », et jusqu'à l'assertion du v. 21 (« Vecy tout le mal que je dis ») qui se donne comme antiphrastique, tout converge à dépouiller la prière des dispositions au pardon recommandées par l'Évangile (v. 29-30).

21 Jean Dufournet, « Sur le prologue et l'épilogue du *Testament* de Villon », dans *Dernières recherches sur Villon* [1980], Paris, Champion, 2020, p. 100.

22 La forme *prions* peut encore, au *xv^e* siècle, noter indifféremment un indicatif ou un subjonctif. Par ailleurs, les verbes déclaratifs « dit et compte » sont à prendre ici comme des injonctions, d'où l'emploi de l'indicatif dans la complétive, mais le procès n'en reste pas moins soumis à la libre adhésion du public auquel elle s'adresse, ce qui lui confère une valeur virtuelle.

Reste la formule de *commendatio* des v. 31-32, dont le caractère assertif, dépouillé de toute modalisation affective (« Je vous dis que j'ay tort et honte / [...] a Dieu remys »), s'apparente à l'aveu pénitentiel – mais c'est celui des fautes de l'autre (« Quoy qu'il m'aist fait »). Le détournement frôle aussi le pastiche au huitain V où les syntagmes « de bon cueur » (v. 33) et « par cueur » (v. 35) désignent par antiphrase l'oraison mentale, intérieure ou cordiale, des traités dévotionnels. Villon l'entend comme un pis-aller (« Car de lire je suis fetart », v. 35), pire comme un langage abscons, secret, voire hérétique. Le sens du syntagme « priere de picart » nous échappe²³, mais on peut au moins y déceler le goût du poète pour les dialectes et jargons en tous genres, dont il use à des fins satiriques.

42

La mention du procureur Jean Cotart (le « bon feu Cotart », v. 34) nous livre une clé de lecture : si la ballade insérée plus loin se donne pour un hommage à sa mémoire et un « sauf-conduit pour le Paradis », c'est en réalité une « oraison bachique »²⁴. La soif éternelle évoquée par l'envoi (« Et si ne sceust onc sa seuf estancher », v. 1264) ne déguise guère celle du buveur invétéré qui ne s'abreuve pas d'eau (froide), pas plus qu'il n'en fait boire de force aux autres, comme le fit Thibaut d'Aussigny (v. 14). Faut-il entendre l'exclamation de l'ivrogne (« la gorge m'art! ») à la place de la prière du cœur? Villon ravale sa haine, mais seulement en apparence. La pique surgit au huitain suivant, dans la référence au Ps. CVIII, 8 (« *fiant dies eius pauci et episcopatum eius accipiat alter* ») en usage dans les cérémonies de dégradation²⁵. Le trait meurtrier est nourri de connivence cléricale : le vers imprécatoire est tu, mais l'évêque indigne est à même de saisir l'allusion.

On objectera que cette violence est aussi le fait des textes bibliques et que Villon ne fait qu'emprunter au Psalmiste ses accents les plus virulents. Mais les Psaumes, qui joignent souvent les deux registres de l'invocation – l'*imprecatio* est à la fois supplication et imprécation – sont

23 Voir la synthèse des différentes interprétations par Jean Rychner et Albert Henry, *Le Testament Villon. Commentaire*, Genève, Droz, 1974, p. 18-19.

24 *Ibid.*, p. 184. Voir, sur ce point, Gilles Polizzi, « Aux sources médiévales du vin rabelaisien », dans Jean-Marie Fritz (dir.), *Bacchus entre Moyen Âge et Renaissance*, à paraître.

25 « Que ses jours soient en petit nombre et qu'un autre prenne sa charge ! » Voir la note de Jean-Claude Mühlethaler à son édition (p. 212).

in fine orientés vers le Dieu de justice et de miséricorde. Le huitain VII suivrait-il la même voie ?

Sy prie au benoist filz de Dieu,
Qu'a tous mes besoins je reclame,
Que ma povre priere ait lieu
Vers luy [...]
Loué soit il, et Nostre Dame,
Et Loÿs, le bon roi de France,

Auquel doint Dieu l'eur de Jacob [...]²⁶.

Non seulement la « povre priere » de Villon n'est pas celle du pécheur préoccupé du salut de son âme – le contexte immédiat impose de la référer à la dérive imprécatoire des huitains précédents –, mais l'enjambement strophique fait bifurquer l'oraison et la transforme en une longue action de grâce adressée non plus au Dieu vengeur, et pas davantage à la Vierge, mais bien au roi libérateur de la « dure prison de Mehun » (v. 83). Roi terrestre et salut acquis – pour un temps – en ce bas monde : aux *beneficia Christi* que la Passion procure au fidèle se substitue le « bienfait » royal (v. 88) qui appelle en retour une attitude d'humiliation (« Dont suis [...] / Tenus vers luy m'usmilier »). La piété de Villon manquerait-elle à dessein sa cible ?

DE L'ORAISON À LA CONTEMPLATION : LES DISSONANCES DU TEXTE

L'oraison mariale et son « credo » en image

Afin de tenter de répondre, tournons-nous vers un autre modèle, également valorisé par les *artes moriendi*, celui de la prière à la Vierge. Après l'invocation au Dieu rédempteur, c'est le deuxième type d'oraison à laquelle invite la *Médecine de l'âme* de Gerson :

Mon amy ou m'amie, dy a Nostre Dame : Royne des cieulx et mere
de misericorde et refuge des pecheurs, racordez moy a vostre filz ;

²⁶ Villon, *Testament*, h. VII, v. 49-52, 55-56 et h. VIII, v. 57, p. 86.

recommandez moy a luy ; priez luy que pour vostre amour il me pardonne tout et me preigne en sa grace²⁷.

On la retrouve en bonne place, au début de la deuxième partie du *Testament*. C'est le quatrième legs, celui de Villon à sa « povre mere » (v. 865), et la sixième insertion en suivant l'ordre du texte :

Dame du ciel, regente terienne,
Emperiere des infernaultx paluz,
Recevez moy, vostre humble crestienne,
Que comprise soye entre voz esleuz,
Ce non obstant qu'oncques riens ne valuz²⁸.

44

La prière, qui s'inscrit dans une brève séquence de legs littéraires, n'est pas portée par la voix du poète, mais par celle de sa mère. Qu'elle lui en ait fait la « requête », comme l'indique le titre de Clément Marot, rien n'est moins sûr, car le huitain qui précède estompe le contenu du legs par l'emploi absolu de « donner » (pas de COD) et, confondant les deux figures maternelles – la relative introduite par « qui » (« Qui pour moy ot douleur amere », v. 867) peut se raccorder à l'antécédent détaché du v. 865 qui désigne la mère, comme à la « Maïstresse » (la Vierge des sept douleurs) du vers suivant – met d'abord en valeur les dispositions pieuses du poète (v. 869-871) auxquelles s'accordent celles de sa mère (v. 872). L'adjectif qui la caractérise – elle est « povre » (v. 865 et 872) – se retrouve dans le poème, au début de la troisième strophe (« Femme je suis, povrecte et ancienne ») : on peut y voir un trait d'humilité, déjà noté au début du poème (« vostre humble crestienne »), mais aussi un marqueur culturel et social (la mère de Villon fait partie des « gens simples sans lettres » qui n'ont pas accès au savoir des clercs et se contentent de catéchismes ou « ABC » tout en étant eux aussi appelés à une vie d'oraison, selon la typologie gersonienne²⁹).

²⁷ Gerson, *Médecine de l'âme*, éd. cit., p. 406.

²⁸ Villon, *Testament*, v. 873-877, p. 134 (première strophe de la ballade).

²⁹ Le syntagme revient souvent sous la plume de Gerson ; c'est entre autres à cette catégorie de fidèles qu'il destine sa *Montagne de contemplation*. Voir Geneviève Hasenohr, « La société ecclésiastique selon le chancelier Gerson : typologies et

Il en ressort une incongruence sur le plan de l'énonciation. D'un côté, la prière à la Vierge est placée dans la bouche d'une paroissienne illettrée (« oncques lettres ne leuz », v. 894) dont la culture religieuse puise pour une large part à cette « Bible des pauvres » que constitue l'iconographie des églises, fresques, statues et vitraux (« Au moustier voy [...] / Paradiz paint [...] / Et ung enffer », v. 895-897)³⁰. Cette peinture d'un Jugement dernier dont la dévote ne retient que deux détails, les « harpes et leuz » (instruments des anges musiciens) et la marmite des « dampnez », suscite une réponse affective élémentaire (« L'un me fait paour, l'autre joye et liesse », v. 898). D'un autre côté, le discours mobilise une rhétorique savante, à grand renfort d'ornements et de tournures périphrastiques recherchées, hérités d'une longue tradition où la *laudatio* monastique et ses jeux d'*annominatio* – Gautier de Coincy s'y illustre déjà au XIII^e siècle dans ses *Miracles de Notre Dame* – se conjuguent à une culture curiale (celle des Rhétoriciens) et urbaine plus récente, dans la lignée des « puy » ou « palinods », ces concours de poésie pieuse qui fleurissent aux XIV^e-XV^e siècles dans le Nord de la France³¹. L'invocation qui ouvrait la partie proprement testamentaire du texte exploitait déjà cette veine, à grand renfort de latinismes (« parit », P3 de *parir* au v. 795, calqué sur le latin *parere*, « enfanter », et ses jeux paronomastiques aux v. 797-799) et de citations déguisées (« Notre Dame / Chambre de la divinité », v. 835-836, reprend une des « propriétés » de la Vierge, « *Maria triclinium Trinitatis* », du *De laudibus beatae Mariae* du Pseudo-Albert le Grand³²). À titre d'exemple, on relèvera dans la ballade-oraison le deuxième vers de salutation (« Emperiere des infernaulx paluz »),

vocabulaire », dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane*, op. cit., p. 747-769 (en particulier p. 762-767).

- 30 Sur l'importance de ce motif visuel, voir Claude Thiry, « François Villon, poète du visuel », dans Michel Zink et Danielle Bohler (dir.), *L'Hostellerie de pensée. Étude sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poiron par ses anciens élèves*, Paris, PUPS, 1995, p. 450-451.
- 31 Le plus fameux d'entre eux sera le puy de la Conception de Rouen, fondé en 1486. Voir Gérard Gros, *Le Poète, la Vierge et le prince du Puy : étude sur les puyx marials de la France du Nord du XIV^e siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1992, et Denis Hüe, *La Poésie palinodique à Rouen (1486-1550)*, Paris, Champion, 2002.
- 32 Attribuée aujourd'hui au chanoine de Rouen Richard de Saint-Laurent (première moitié du XIII^e siècle).

indice d'une culture classique où la mythographie (Proserpine « es infernaux palus » de la *Ballade contre les ennemis de la France*³³) est mise au service de la louange chrétienne (la *Regina coeli* de l'antienne), ainsi que la déclaration de foi eucharistique (v. 890-891) qui se dit sous couvert d'une image complexe (le ventre-ciboire de la Vierge contenant l'hostie-le Sauveur à naître) qui elle-même condense plusieurs énoncés doctrinaux (la maternité virginale, la transsubstantiation, la Passion et ses « bénéfiques » déjà contenus dans l'Incarnation). À la charnière de ces deux discours, les *exempla* du clerc Théophile et de Marie l'Égyptienne, courtisane repentie, relèvent aussi bien des références lettrées, à travers l'œuvre de Rutebeuf³⁴, que d'une culture plus populaire. La réussite du poème tient toute entière dans l'équilibre entre ces deux registres *a priori* incompatibles : Villon fait entendre la langue de la dévotion des « simples », mieux il en restitue la saveur, à l'intérieur d'un cadre formel hautement sophistiqué.

À Gerson interrogeant le chrétien sur son lit de mort (« Mon amy ou amie, veulx tu morir et vivre en la foy crestienne de nostre saulveur Jhesucrist, comme loyal et vray filz de sainte eglise³⁵ ? ») répond la mère de Villon qui récite au refrain de la pièce, dans une quadruple réitération qui confère à l'énoncé une grande solennité : « En ceste foy, je vueil vivre et mourir ». Que l'expression telle que la déploie la ballade ne puisse être la sienne, et que dans le refrain s'entende la formule type fréquemment reproduite dans les doctrinaux du temps importe peu en définitive : l'essentiel du Credo y est. L'exercice de l'oraison tel qu'il est inséré dans le dispositif pénitentiel du *Testament* remplit-il pour autant son office ? On peut en douter. L'image qui s'inscrit dans l'esprit du lecteur n'est pas, au terme de la ballade, celle de la *rosa sine spina* chantée par la liturgie, mais bien celle de la mère à la fois réjouie et terrifiée par une fresque du Jugement dernier peinte sur les murs de son « moustier ».

Qu'en est-il alors de l'image de la « haulte Deesse » (v. 899) qui est pourtant le sujet du poème et qu'on retrouve, comme en abyme, dans

33 Villon, *Poésies diverses*, XIII, v. 8, éd. cit., p. 330.

34 *Miracle de Théophile et Vie de sainte Marie l'Égyptienne*, dans Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. Michel Zink, Paris, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2001.

35 Gerson, *Médecine de l'âme*, éd. cit., p. 405.

les exemples de Marie l'Égyptienne et de Théophile, tous deux sauvés pour en avoir appelé à une « image » de la Vierge ? Son évocation était jusqu'ici relativement abstraite et intellectuelle, à l'inverse de la lyrique du temps, où la louange mariale fait une large place au portrait et s'épanche en détails sur la beauté physique³⁶. Elle achève de se déliter dans l'enchaînement de la pièce avec la ballade suivante, dédiée à une « chiere rose » (v. 910) moins accessible à la prière que la précédente : « Ne luy laisse ne cueur ne foye » (v. 911), proclame le poète, dans une syllepse réifiante qui contraste brutalement, par la dégradation qu'elle entraîne, avec la profession de foi précédente. Certes on y reconnaît aussi le motif du don du cœur, que l'amant courtois extrait symboliquement de sa poitrine pour le remettre à sa dame, en un geste d'aliénation amoureuse que la tradition romanesque a transcrit dans la légende du cœur *littéralement* arraché et mangé³⁷. Mais la « dame sans merci » dont la ballade suivante fustige la cruauté n'est pas la « Dame de merci » célébrée par la liturgie ; elle ne veut pas « secourir » ce « povre cueur » qui l'implore (v. 946 et refrain). Le collage est brutal et fait valoir la réversibilité de l'image : à « sainte Marie la belle » (v. 932) succède Marthe et sa « faulse beauté » (v. 942) ; au regard miséricordieux de l'une³⁸, les « yeulx sans pitié » de l'autre (v. 948). La ballade mariale disposée en un tel diptyque est-elle encore une oraison ? Nous voilà loin en tout cas de la piété des « simples gens ».

« Parler de contemplacion » ou la satire de la fausse dévotion

La dévotion des religieux vaudrait-elle davantage ? Le huitain CXVI pourrait nous le faire croire par son emploi du mot *contemplation* qui, dans *L'Eschielle de paradis* – titre d'un traité de spiritualité

36 Voir Gérard Gros, « *De biau chanter et de biau lire*. Étude sur la représentation poétique de la Vierge au Moyen Âge », dans Christian Mouchel (dir.), *Imagines Mariae. Représentations du personnage de la Vierge dans la poésie, le théâtre et l'éloquence entre XI^e et XVI^e siècles*, Lyon, PUL, 1999, p. 13-33.

37 Voir en particulier le *Roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, éd. Catherine Gaullier-Bougassas, Paris, Champion, 2009. Autre écho lyrique chez Villon, *Lais*, h. X, v. 73 et 77 : « Item a celle que j'ay dit / [...] / Je lesse mon cueur enchassé » (p. 48).

38 « *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte* » (antienne *Salve Regina*).

particulièrement représentatif de la production du xv^e siècle – désigne le degré le plus haut « par quoy nous devons monter ou ciel »³⁹ :

Item aux Freres mendians,
Aux Devotes et aux Beguines,
Tant de Paris que d'Orleans,
Tant Turlupins que Turlupines,
De graces soupes jacoppines
Et flans leur faiz oblacion,
Et puis aprés, soubz ces courtines,
Parler de contemplacion⁴⁰.

48 La satire des « ordres » est ancienne ; Rutebeuf et Jean de Meun, deux modèles de Villon, s'y sont exercés. Elle ne vise pas seulement les Mendiants (Franciscains et Dominicains), les seuls à constituer des ordres religieux au sens strict, mais englobe des groupes plus marginaux ou isolés, voire hérétiques (Turlupins), rapprochés des béguines, dont la relative indépendance – elles vivaient en communauté (béguinages) sans être soumises à une règle – alimentait les médisances. Les frères mendiants exerçaient souvent, au détriment des curés, l'office de confesseur⁴¹ ; les occasions ne leur manquaient pas de visiter les femmes pieuses. L'hypocrisie qui leur est reprochée – ils « font bien le papelart », mais « sous leurs chapes ont Regnard », s'indigne l'auteur anonyme du *Dit de la queue de Renart*⁴² – s'accompagne d'une dénonciation de leurs mœurs relâchées. « L'ordre aus beguines est legiere », raillait déjà Rutebeuf dans *Les Ordres de Paris*⁴³. Jean Le Fèvre, traducteur des *Lamentations de Matheolus* – le « Mathieu » de Villon (v. 1779) – prenait moins de précautions lorsqu'il faisait rimer « papelardie » avec « ribaudie » :

39 Texte anonyme et inédit, conservé dans deux manuscrits. Voir G. Hasenohr, « La littérature religieuse », art. cit., p. 68-69 et p. 91, fiche Grundriss n° 15940.

40 Villon, *Testament*, h. CXVI, p. 150.

41 Villon le déplore dans le *Lais*, où il évoque la « Carmélite bulle » (v. 95), par laquelle le pape Nicolas V accordait aux Mendiants le pouvoir de confesser (1409).

42 Publié dans *Le Roman de Renart*, éd. dirigée par Armand Strubel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 905-911.

43 Rutebeuf, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 248.

Plus sont simples et precieuses,
 Et tant plus sont luxurieuses.
 Elles font le catimini ;
 Mais, par le verbo Domini !
 Elles cuevrent leur ribauldie
 Du mantel de papelardie⁴⁴.

Et le moraliste d'en conclure : « Tout n'est pas or quanque reluist⁴⁵ ».

Villon s'inscrit dans cette tradition, mais son ironie use de ressorts plus complexes. L'emploi du mot *contemplacion* en fait partie. On peut, avec Jean Dufournet et Jacqueline Cerquiglini-Toulet, entendre la contrepèterie (*complantation*, de « planter » par métaphore érotique⁴⁶) qui suffirait à ruiner toute prétention à l'élévation spirituelle. Toutefois, le sens technique du terme n'est pas celui qu'on croit et traduire *contemplacion* par « mystique », comme le fait Jean-Claude Mühlethaler, nous fait manquer la cible : ce ne sont pas des « mystiques » (au sens moderne du terme) que vise le poète, mais bien ceux, religieux et laïcs, auxquels Gerson veut ouvrir le chemin de sa « montagne de contemplation ». Et celle-ci ne désigne pas, dans le français du xv^e siècle, un sommet de « l'union mystique » (sans équivoque grivoise), mais l'expérience sensible de la grâce divine, telle qu'elle se donne à l'âme en réponse à la ferveur de sa dévotion :

[...] ceux failent qui cuident la fin de la vie contemplative y estre seulement sçavoir ou enquerir nouvelles verités ; ains est la fin plus principale *amer Dieu et assavouer sa bonté et douceur*, combien que ceste *saveur et atouchement ou sentement espirituel* puisse estre dit une maniere de congnoissance [...]. Et ceste congnoissance est telle et si

44 *Lamentations de Matheolus de Jehan Le Fèvre*, v. 1775-1780, éd. Anton Gerard Van Hamel, Paris, E. Bouillon, 1892, p. 90.

45 *Ibid.*, v. 1784.

46 Déjà employée dans le *Lais*, v. 31, p. 46 : « Planter me fault autre complans ». La contrepèterie est signalée aussi par André Burger (*Lexique complet de la langue de Villon*, Genève, Droz, 1974, p. 47), mais il ne traduit pas le terme *contemplacion*.

secrete que on ne la peult sçavoir qui ne l'a, car par doctrine ne parolle ne peut estre monstree a altrui [...]47.

« Parler de contemplacion » n'est donc pas une simple antiphrase. L'opposition se situe entre l'appréhension intellectuelle et la connaissance affective. La raison y est moins en cause que les sens et le « sentement » (sensations) qui en découle n'en appelle pas moins à des notions (la « douceur », la « saveur », sans parler de l'« atouchement ») faciles à transposer dans le registre érotique. Ce dévoiement sensuel est suggéré plaisamment dans le huitain CXVI et l'on peut voir dans les « courtines » qui le dissimulent une allusion à la connaissance « secrete » qu'est la contemplation gersonienne : on peut en montrer le chemin, mais non la communiquer « par doctrine ne parolle ». Que font donc béguines et mendiants à l'ombre de leurs alcôves, sinon s'abuser eux-mêmes en abusant du langage, et en faisant à leur tour, comme Amour au huitain LXVIII, « du ciel, une paille d'arrain⁴⁸ » ?

50

Quant aux moyens suggérés par Villon pour échauffer la ferveur et atteindre à ladite contemplation, ils ne doivent pas grand-chose à l'« échelle de paradis », dont les montants sont le mépris du monde et de soi, et les degrés intermédiaires, leçon, oraison et méditation. Il y faut certes une « oblacion », mais de nourritures terrestres, « graces soupes jacoppines / et flans » (v. 1162-1163), autant de mets riches et savoureux – sont-ils encore métaphoriques ? – dont on trouvait la recette dans les « ménagiers » du temps. La réification est mordante : non seulement l'ascèse proclamée des frères et de leurs pénitentes s'en trouve passablement écornée, mais c'est Villon lui-même qui, littéralement, « leur sert la soupe ». Il s'en défend aussitôt (« Ce ne suis je pas qui leur

47 Gerson, *La Montagne de contemplation*, chap. 10, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. VII, p. 22 (nous soulignons). Voir la ferme mise au point de G. Hasenohr, « La littérature religieuse », art. cit., p. 68-70.

48 Villon, *Testament*, v. 697, p. 124. La *paille* ou *paele* (< *patella*) désignait un grand chaudron ou bassine, mais le rapprochement avec son homonyme (< *pallium*), étoffe servant de dais ou de baldaquin, lui confère à la fois une connotation intime (en écho aux « courtines » du lit), mortuaire (le linceul) et religieuse (on portait l'hostie sous un ciel ou « poêle » lors des processions du Saint Sacrement). Voir J. Rychner et A. Henry, *Le Testament Villon. Commentaire*, op. cit., p. 103.

donne », v. 1166), mais la raillerie qui se prolonge dans les trois huitains suivants dénonce, derrière la sollicitude pastorale (« de tous effans sont les meres », v. 1167) la féroce avarice de ces « beaux peres », fameux capteurs de testaments. S'humilier devant eux (« Sy me soubzmectz [...] / [...] / A les honorer de bon cueur / Et obeïr... », v. 1182-1185) relève donc moins de la dévotion que d'une saine prudence, car en définitive ces redoutables prédicateurs recherchent bien autre chose que les fruits de la contemplation. À ces « langues ennuyeuses » que vilipende la ballade⁴⁹ on peut préférer le « bon bec » des filles de Paris et de leur pieuse maîtresse⁵⁰. Villon leur « donne prescher hors l'Evangille » (v. 1509) et loue leurs « beaux enseignemens » (v. 1550). À moins qu'il n'ait eu à en faire les frais dans ses démêlés avec la Grosse Margot, « assez devocte creature » (v. 1586) qui « de paillarder tout [le] destruyt » (v. 1619). Voilà qui rend l'appel final à la « merci » de « toutes gens », au nombre desquels figurent « Mendians » et « Devoctes » (v. 1969), passablement discordant, mais il est vrai qu'il débouche, non sur une note apaisée, mais dans l'envoi de la ballade, sur une dissonance absolue :

C'on leur froisse les quinze costes
De groz mailletz fors et massiz,
De plumbees et telz peloctes !
Je crye a toutes gens mercys⁵¹.

Si prière et imprécation se conjuguent, tant en clôture qu'en ouverture du *Testament*, qu'en conclure de la piété telle qu'elle s'énonce dans le texte ? On ne peut la situer dans un « entre-deux »⁵² ; c'est au contraire une tension extrême que perçoit le lecteur. Tension entre des modèles dévotionnels et la reprise villonienne qui les vide de leur substance, entre une langue prête à l'emploi et les ressources de l'équivoque, entre

49 Villon, *Testament*, p. 166 (refrain de la ballade).

50 Catherine de Béthisy, alias « Mademoiselle de Bruyeres » (*ibid.*, v. 1508), possédait l'hôtel du Pet-au-Diable et avait plus de 70 ans au moment de l'écriture du *Testament*. Le contraste ne pourrait être plus vif avec l'âge et la condition de ses prétendues « bachelieres » (v. 1510).

51 *Ibid.*, v. 1995, p. 198.

52 Voir Marcel Faure, « Promenade dans l'entre-deux de François Villon », dans J. Dufournet et M. Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, op. cit., p. 181-185.

l'« exercice » et le poème. Villon tournerait-il le dos à la dévotion de son temps? S'il en retient les lexèmes pour s'en jouer et en jouir, il sait aussi, en un lieu au moins, en faire paraître l'esprit. Tournons-nous donc pour terminer vers les huitains CLXII-CLXIV situés vers la fin de la séquence des legs :

Quant je considere ces testes
Entassees en ces charniers
[...]

Et icelles qui s'enclinoient
Unes contre autres en leurs vies,
[...]
La les voys toutes assouviés,
Ensemble en ung tas, pesle mesle.
[...]

Or sont ilz mors, Dieu ait leurs ames!
Quant est des corps, ilz sont pourriz,
Aient esté seigneurs ou dames,
Souëf et tendrement nourriz
De cresse, froumentee ou riz,
Et les oz declinent en pouldre,
Ausquelz ne chault d'esbat ne riz.
Plaise au doulx Jhesus les assouldre⁵³!

Il manquait jusqu'ici une pièce au dossier des modèles d'écriture dévotionnelle que nous avons constitué, celle de la méditation affective, qui prépare à la contemplation. La méditation de la Passion en constitue le paradigme. Il en subsiste de nombreuses en français : la plupart d'entre elles n'enseignent pas la doctrine de l'*imitatio Christi*, mais visent à inspirer la compassion ardente ; certaines peignent avec un réalisme effrayant les souffrances endurées par le Christ. Méditer, c'est visualiser et intérioriser une image vive. Dans le cas de la Passion, le méditant est

53 Villon, *Testament*, v. 1744-1745, 1752-1753, 1755-1756 et 1760-1767, p. 184.

invité à s'associer par les « yeux du cœur » à un drame qui l'implique personnellement : il est lui aussi au pied de la Croix et c'est son salut qui se joue. Or il n'y a pas trace, dans le *Testament*, d'une telle méditation, et si la figure christique est présente, c'est sous les traits grotesques d'un Villon « aux outrages ». Pourtant, dans cette vision du charnier ou de la fresque des Innocents, danse macabre dont le texte est faussement attribué à Gerson⁵⁴, comme dans la *Ballade des pendus* qui fait entendre au refrain la même prière (« Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre⁵⁵ ! »), Villon « considère » et médite⁵⁶, se conformant ainsi à la norme pastorale. Le verbe *considérer* suppose une représentation mentale, point de départ de l'exercice méditatif : ce sont les têtes et les corps, saisis dans un mouvement à la fois passé et présent (ils « s'enclinoient » et « déclinent en pouldre »). La *Ballade* va plus loin encore, et fait parler ces morts du haut de leur gibet transfiguré en Calvaire. Plutôt qu'un « saut dans le grave »⁵⁷ perturbant la tonalité générale, il faut peut-être y voir, passé au creuset poétique, la vraie nature et les vrais fruits de la « contemplation ». C'est cette vérité, tant du langage que des affects, qui nous touche et nous bouleverse, et elle se dit non pas *contre*, mais *avec*, de l'intérieur même des modèles qu'elle dénonce.

54 [Pseudo-]Gerson, *Danse macabre*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. VII, n° 319, p. 286-301.

55 Villon, *Poésies diverses*, I, refrain, p. 300.

56 Claude Thiry parle d'une « méditation aux Innocents » (« François Villon, poète du visuel », art. cit., p. 452).

57 Expression de Jean-Pierre Lemaire, « La voix et l'épithaphe », dans J. Dufournet et M. Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, op. cit., p. 189. Gérard Gros fait aussi de cette ballade un « cas particulier », une pièce « volontairement, et presque violemment, originale » (« De la *Ballade des pendus* à la *Complainte des trepassés* de Jean Molinet : permanence d'un thème », *Senefiance*, 10, « La prière au Moyen Âge », 1981, p. 317).

BIBLIOGRAPHIE

FRANÇOIS VILLON

Édition de référence

Lais, Testament, poésies diverses, éd. et trad. Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, éd. et trad. Éric Hicks, Paris, Champion, coll. « Champion classiques, Moyen Âge », 2004.

Autre édition du *Testament* citée

Poésies complètes, éd. Claude Thiry, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 1991.

Autres textes cités

DESCHAUX, Robert, *Michault Taillevent : un poète bourguignon du XV^e siècle, édition et étude*, Genève, Droz, 1975.

Dit de la Queue de Renart, dans *Le Roman de Renart*, éd. dirigée par Armand Strubel, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, p. 905-911.

EUSTACHE DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, t. VIII, *Lettres*, éd. par le marquis de Queux de Saint-Hilaire et Gaston Raynaud, Paris, Firmin Didot et Cie, coll. « Société des anciens textes français », 1893.

GERSON, Jean, *Œuvres complètes*, t. VII, *L'Œuvre française*, éd. Palémon Glorieux, Paris, Desclée & Cie, 1966.

—, *Gerson bilingue. Les deux rédactions, latine et française, de quelques œuvres du chancelier parisien*, éd. Gilbert Ouy, Paris, Champion, 1988.

GUILLEMMAIN, Alice (éd.), « Le Testament de Philippe de Mézières (1392) », dans *Mélanges de littérature du Moyen Âge au XX^e siècle, offerts à Mademoiselle Jeanne Lods*, Paris, École normale supérieure de jeunes filles, 1978, p. 297-322.

- Lamentations de Matheolus de Jehan Le Fèvre*, éd. Anton Gerard Van Hamel, Paris, E. Bouillon, 1892.
- La « Nativité » et le « Jeu des Trois Roys »: Two Plays from Manuscript 1131 of the Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris*, éd. Ruth Whittredge, Bryn Mawr (Pa.), [Faculty of Bryn Mawr College], 1944.
- Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, éd. Joseph Morawski, Paris, Champion, coll. « Classiques français du Moyen Âge », 1925.
- Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles: morales, facétieuses, historiques*, éd. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild, Paris, Daffis, 1855-1878, 13 vol.
- Recueil général des Isopets*, éd. Julia Bastin, Paris, Champion, 1929-1982, 3 vol.
- Le Roman du châtelain de Coucy et de la dame de Fayel*, éd. Catherine Gaullier-Bougassas, Paris, Champion, coll. « Champion classiques. Moyen Âge », 2009.
- RUTEBEUF, *Œuvres complètes*, éd. et trad. Michel Zink, Paris, LGF, coll. « Lettres gothiques », 2001.
- “*Le Testament maistre Jehan de Meun*”: *un caso letterario*, éd. Silvia Buzzetti Gallarati, Alessandria, Edizioni dell’orso, 1989.

Études critiques

- ALEXANDRE-BIDON, Danièle et Cécile Treffort (dir.), *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l’Occident médiéval*, Lyon, PUL, 1993.
- BAYARD, Florence, *L’Art du bien mourir au XV^e siècle*, Paris, PUPS, 1999.
- BRUNELLI, Giuseppe Antonio, « “Tant grate chevre que mal gist...” La ballade de Villon dite des proverbes (sagesse populaire et autobiographie) », *L’Analisi linguistica e letteraria*, 1/2, 2000, p. 257-267.
- BURGER, André, *Lexique complet de la langue de Villon*, Genève, Droz, 1974.
- BURIDANT, Claude, et François Suard (dir.), *Richesse du proverbe*, t. I, *Le Proverbe au Moyen Âge*, Lille, Université de Lille, 1984.
- DELARUE, François, « La “sententia” chez Quintilien », *La Licorne*, 3, « Formes brèves », 1979, p. 97-124.
- DEMAROLLE, Pierre, « Autour de la *Ballade des proverbes*. Aspects logiques de la poésie de François Villon », dans Claude Buridant et François Suard (dir.), *Richesse du proverbe*, t. I, *Le Proverbe au Moyen Âge*, Lille, Université de Lille, 1984, p. 75-85.

- DUFOURNET, Jean, « Sur le prologue et l'épilogue du *Testament* de Villon », dans *Dernières recherches sur Villon* [1980], Paris, Champion, 2020, p. 93-104.
- FAURE, Marcel, « Promenade dans l'entre-deux de François Villon », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 181-185.
- FOX, John, *The Poetry of Villon*, London, Thomas Nelson, 1962.
- GREIMAS, Algirdas Julien, « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, 2, 1960, p. 41-61.
- GROS, Gérard, « De la *Ballade des pendus* à la *Complainte des trepassés* de Jean Molinet : permanence d'un thème », *Senefiance*, 10, « La prière au Moyen Âge », 1981, p. 315-335.
- , *Le Poète, la Vierge et le prince du Puy : étude sur les puyx marials de la France du Nord du XIV^e siècle à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 1992.
- , « *De biau chanter et de biau lire*. Étude sur la représentation poétique de la Vierge au Moyen Âge », dans Christian Mouchel (dir.), *Imagines Mariae. Représentations du personnage de la Vierge dans la poésie, le théâtre et l'éloquence entre XII^e et XVI^e siècles*, Lyon, PUL, 1999, p. 13-33.
- HASENOHR, Geneviève, « La littérature religieuse », dans *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Heidelberg, t. VIII/1, 1988, p. 266-305, repris dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e-XVI^e siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 27-78.
- , « La société ecclésiale selon le chancelier Gerson : typologies et vocabulaire », dans *Textes de dévotion et lectures spirituelles en langue romane (France, XII^e-XVI^e siècle)*, assemblés et revus avec la collaboration de Marie-Clotilde Hubert, Sylvie Lefèvre, Anne-Françoise Leurquin, Christine Ruby et Marie-Laure Savoye, Turnhout, Brepols, 2015, p. 747-769.
- HÜE, Denis, *La Poésie palinodique à Rouen (1486-1550)*, Paris, Champion, 2002.
- HUNT, Tony, *Villon's Last Will: Language and Authority in the "Testament"*, Oxford/New York, Clarendon/Oxford UP, 1996.
- JEAY, Madeleine, *Le Commerce des mots. L'usage des listes dans la littérature (XII^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz, 2006.
- LEMAIRE, Jean-Pierre, « La voix et l'épithaphe », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 189-197.

- LORCIN, Marie-Thérèse, *Les Recueils de proverbes français (1160-1490). Sagesse des nations et langue de bois*, Paris, Champion, 2011.
- MÉNARD, Philippe, « Réflexions sur la *Ballade des dames du temps jadis* », dans Jean Dufournet et Marcel Faure (dir.), *Villon entre mythe et poésie*, Paris, Champion, 2014, p. 107-129.
- MESCHONNIC, Henri, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, 163, « Rhétorique du proverbe », juillet-septembre 1976, p. 419-430.
- RASSART-EECKHOUT, Emmanuelle, « La mécanique proverbiale : l'épiphonème dans *Le Passe temps* de Michault Taillevent », *Les Lettres romanes*, 51, « "A l'heure encore de mon escrire". Aspects de la littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire », 1997, p. 147-162.
- RYCHNER, Jean, et Albert Henry, *Le Testament Villon. Commentaire*, Genève, Droz, 1974.
- SCHULZE-BUSACKER, Élisabeth, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français : recueil et analyse*, Genève/Paris, Slatkine/Champion, 1985.
- , « La constitution des recueils de proverbes et de sentences dans l'Antiquité tardive et le Moyen Âge », dans Pierre Nobel (dir.), *La Transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, t. I, *Du XI^e au XV^e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 259-287.
- , *La Didactique profane au Moyen Âge*, Paris, Classiques Garnier, 2012.
- SINGER, Samuel (dir.), *Thesaurus proverborum Medii Ævi. Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, Berlin/New York, De Gruyter, 1995-2002, 13 vol.
- TAYLOR, Archer, *The Proverb*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 1931.
- THIRY, Claude, « François Villon, poète du visuel », dans Michel Zink et Danielle Bohler (dir.), *L'Hostellerie de pensée. Étude sur l'art littéraire au Moyen Âge offertes à Daniel Poirion par ses anciens élèves*, Paris, PUPS, 1995, p. 439-457.
- THOMAS, Jacques T. E., *Lecture du « Testament » Villon : huitains I à XLV et LXXVIII à LXXXIV*, Genève, Droz, 1992.
- VEYSSEYRE, Géraldine, « How to expand and polarize Mt II-1-21: the use of proverbs in the *Geu des Trois Roys* (15th c., MS Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, 1131) », dans Lucie Doležalova et ead. (dir.), *Vulgarizing the Bible*, Turnhout, Brepols, à paraître en 2021.

ZINK, Michel, *La Littérature française du Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Premier cycle », 1992.

—, *L'Humiliation, le Moyen Âge et nous*, Paris, Albin Michel, 2017.

ZUMTHOR, Paul, « L'épiphonème proverbial », *Revue des sciences humaines*, 163, « Rhétorique du proverbe », juillet-septembre 1976, p. 313-328.

MARGUERITE DE NAVARRE

Édition de référence

L'Heptaméron, éd. Nicole Cazauban, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. revue 2020 [fondée sur l'édition Gruget, 1559].

Autre édition de *L'Heptaméron* citée

L'Heptaméron, éd. Michel François, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1994 [fondée sur les manuscrits BnF].

Autres œuvres citées

BOCCACE, *Le Décaméron*, éd. et trad. Jean Bourciez, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1988.

ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire français-latin*, Paris, Robert Estienne, 1549.

Études critiques

BENVENISTE, Émile, « Les relations de temps dans le verbe français », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », t. I, 1976, p. 237-250.

CAZAUBAN, Nicole, « Sur l'élaboration de *L'Heptaméron* », dans Marcel Tetel (dir.), *Les Visages et les Voix de Marguerite de Navarre*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 23.

—, « Les devisants de *L'Heptaméron* et leurs “nouvelles” », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1996/5, p. 879-893.

DÉTRIE, Catherine, « Apostrophe / Forme d'adresse », dans Catherine Détrie, Paul Siblot, Bertrand Vérine, Agnès Steuckardt (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, Champion, 2017, p. 37-39.

FOURNIER, Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002.

GUILLOT, Céline, « Démonstratif et déixis discursive : analyse comparée d'un corpus écrit en français médiéval et d'un corpus oral de français contemporain », *Langue française*, 152, 2006, p. 56-69.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, « Les formes nominales d'adresse dans les conversations familières », dans Catherine Kerbrat-Orecchioni (dir.), *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Publications de l'Université de Savoie, 2010.

KLEIBER, Georges, « Marqueurs inférentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique" », *Cahiers de linguistique française*, 11, 1990, p. 241-258.

MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Conversation conteuse. Les nouvelles de Marguerite de Navarre*, Paris, PUF, 1992.

212

SPITZER, Leo, « L'art de la transition chez La Fontaine », dans *Études de style*, Paris, Gallimard, 1970, coll. « Tel », p. 166-207.

NICOLAS BOILEAU

Édition de référence

Satires, Épîtres, Art poétique, éd. Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1985.

Autre édition des œuvres de Boileau citée

Œuvres complètes, éd. Françoise Escal, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966.

Autres textes cités

DAIRE, Louis-François, *Les Épithètes françaises, rangées sous leurs substantifs*, Lyon, Pierre Bruyset Ponthus, 1759.

DU MARSAIS, *Des tropes ou des Différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue* [1730], éd. Gérard Dessons, Paris, Manucius, 2011.

LAMARTINE, Alphonse de, *Méditations poétiques* [1820], suivies de *Nouvelles Méditations poétiques* [1823], éd. Aurélie Loiseleur, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2006.

LAMY, Bernard, *La Rhétorique ou l'Art de parler*, 3^e éd., Paris, André Pralard, 1688.

- LA NOUE, Odet de, *Le Dictionnaire des rimes françaises, selon l'ordre des lettres de l'alphabet. Auquel deux traitez sont adjoustez. L'un, des conjugaisons françaises l'autre, de l'orthographe française. Plus un Amas d'épithetes recueilli des oeuvres de Guillaume de Salluste seigneur Du Bartas*, Genève, Eustache Vignon, 1596.
- LA PORTE, Maurice de, *Les Epithetes* [1571], éd. François Rouget, Paris, Champion, 2009.
- LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Maximes*, éd. Jean Rohou, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 1991.
- LONGIN, *Traité du sublime*, trad. Nicolas Boileau, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1995.
- MARMONTEL, Jean-François, *Éléments de littérature* [1787], éd. Sophie Le Ménahèze, Paris, Desjonquères, 2005.
- MONTMERAN, Antoine de, *Synonimes et epithetes françaises, recueillies & disposées selon l'ordre de l'Alphabet*, Paris, Jean Le Bouc, 1645.
- MORVAN DE BELLEGARDE, Jean-Baptiste, *Reflexions sur l'Elegance et la politesse du stile* [1695], Paris, André Pralard, 1705.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *La Nouvelle Héloïse* [1761], éd. Jean M. Goulemot, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche classique », 2002.
- Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Francis Goyet, Paris, LGF, coll. « Le Livre de poche », 1990.

Études critiques

- BARBAFIERI, Carine, « Du mauvais goût, en gastronomie et en littérature, selon Boileau », *Les Lettres romanes*, 62/1-2, 2008, p. 37-53.
- BERLAN, Françoise, « Lexique et genre : Boileau ou la candeur du satiriste », *Littératures classiques*, 28, 1996, p. 23-41.
- BERNÈS, Henri, « Une nouvelle édition de Boileau », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 47, 1935, p. 39-46.
- BEUGNOT, Bernard, « Boileau et la distance critique », *Études françaises*, 5/2, mai 1969, p. 194-206.
- CELEYRETTE-PIETRI, Nicole, *Les Dictionnaires des poètes : de rimes et d'analogies*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1985.
- DEBAILLY, Pascal, « L'éthos du poète satirique », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 57, 2003, p. 71-91.

- DEMŠAR, Janez, et Blaž Zupan, *Orange: From Experimental Machine Learning to Interactive Data Mining, White Paper*, Faculty of Computer and Information Science, University of Ljubljana, 2004.
- FONTANIER, Pierre, *Les Figures du discours* [1821-1830], éd. Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.
- GROS, Karine, « “Asseyez-vous sur ce langage, il a des ressorts excellents” : une étude de *Finissez vos phrases! ou une Heureuse rencontre* de Jean Tardieu », *Recherches pédagogiques*, 11, 2005, p. 69-85.
- GUERRIER, Olivier, « Retour sur la question du binôme synonymique », dans Françoise Frazier et Olivier Guerrier, *La Langue de Jacques Amyot*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 111-127.
- LANSON, Gustave, *Boileau* [1892], Paris, Hachette, 5^e éd., 1919.
- LARTHOMAS, Pierre, *Le Langage dramatique : sa nature, ses procédés* [1972], Paris, PUF, 6^e éd., 1997.
- LE BOZEC, Yves, « Trois points de suspension... », *L'Information grammaticale*, 103, 2004, p. 3-6.
- LE GUERN, Michel, « Sur le silence », *Littérature*, 149, 2008, p. 38-44.
- MOLINIÉ, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, LGF, coll. « Les usuels de poche », 1992.
- PHILIPPE, Gilles, *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française. 1890-1940*, Paris, Gallimard, 2002
- , « Les deux corps du style », *Les Temps modernes*, novembre-décembre 2013, p. 144-154.
- PINEAU, Joseph, *L'Univers satirique de Boileau. L'ardeur, la grâce et la loi*, Genève, Droz, 1990.
- POUEY-MOUNOU, Anne-Pascale, « Dictionnaires d'épithètes et de synonymes aux XVI^e et XVII^e siècles : du lexique au manuel », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 75, 2013, p. 47-65.
- , « L'épithète est-elle un vilain défaut? Les superfluités du style dans quelques caricatures de la poésie du XVI^e siècle », dans Carine Barbaferri et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 147-179.
- , « Les démêlés de l'épithète et de la rime dans les arts poétiques des XVI^e et XVII^e siècles », dans Nadia Cernogora, Emmanuelle Mortgat-Longuet et Guillaume Peureux (dir.), *Arts de poésie et traités du vers français*

- (fin XVI^e-XVII^e siècles). *Langue, poème, société*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 171-190.
- REGUIG, Delphine, « Froideur et saveur de la rime chez Boileau », dans Sophie Hache et Anne-Pascale Pouey-Mounou (dir.), *L'Épithète, la rime et la raison. La lexicographie poétique en Europe, XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 367-382.
- , *Boileau poète. « De la voix et des yeux... »*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
- SCHRÖDER, Volker, « D'Ariste à Z... : Sur quelques clés de Boileau », *Littératures classiques*, 54, 2005, p. 153-167.
- SIOUFFI, Gilles, « Le problème du "froid" au XVII^e siècle. Sentiment terminologique, sentiment stylistique et sentiment linguistique », dans Carine Barbaferi et Jean-Yves Vialleton (dir.), *Vices de style et défauts esthétiques (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 71-87.
- SUHAMY, Henri, *Les Figures de style*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 8^e éd., 1997.
- TOURRETTE, Éric, « Agnès et le... », *La Voix du regard*, 20, 2007-2008, p. 81-86.
- , « Beaucoup de choses en peu de mots », *Poétique*, 184, 2018, p. 233-245.
- , *Maîtriser la dissertation littéraire générale*, Paris, Ellipses, 2018.
- VAN ELSLANDE, Jean-Pierre, *L'Imaginaire pastoral du XVII^e siècle, 1600-1650*, Paris, PUF, 1999.
- WOOD, Allen G., « Boileau, l'équivoque, et l'œuvre ouverte », *Biblio* 17, 73, « Ordre et contestation au temps des classiques » (1), dir. Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud, 1992, p. 275-285.
- XANTHOS, Aris, « Textable : programmation visuelle pour l'analyse de données textuelles », dans Émilie Née, Jean-Michel Daube, Mathieu Valette et Serge Fleury (dir.), *JADT 2014. Proceedings, 12th International Conference on Textual Data Statistical Analysis*, Paris, Jadt.org, 2014, p. 691-703.

CASANOVA

Édition de référence

Histoire de ma vie, éd. Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2013, 3 vol.

Autres éditions et œuvres de Casanova citées

Histoire de ma fuite des prisons de la République de Venise, qu'on appelle les Plombs,
À Leipzig, chez Le Noble de Schönfeld, 1788.

Icosaméron, Plan-de-la-Tour, Éditions d'Aujourd'hui, coll. « Les introuvables »,
1987, 5 vol.

Autres œuvres citées

CHALLE, Robert, *Les Illustres Françaises*, éd. Jacques Cormier et Frédéric Deloffre, Paris, LGF, coll. « Bibliothèque classique », 1996.

DIDEROT, Denis, *De la poésie dramatique*, éd. Jacques et Anne-Marie Chouillet, dans *Œuvres complètes*, Paris, Hermann, 1980, t. X.

216

—, *La Religieuse*, éd. Florence Lotterie, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2009.

LATUDE, Jean Henri, dit Henri Masers de Latude, *Le Despotisme dévoilé ou mémoires authentiques de Latude, écrits par lui au donjon de Vincennes et à Charenton* (édition 1790-1800), Éditions La Bibliothèque Digitale.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social*, dans *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1964.

Études critiques

AMOSY, Ruth, *Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1999.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 55, 1992, p. 38-42.

—, « La représentation du discours autre : un champ multiplesment hétérogène », dans Juan Manuel Lopez Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 35-54.

—, *La Représentation du Discours Autre : principes pour une description*, Berlin, De Gruyter, 2020.

BRIN, Raphaëlle, « Du savoir-vivre au savoir écrire : la sociabilité mondaine comme modèle d'écriture dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Lumières*, 21, 2013, p. 165-176.

CABANTOUS, Alain, et François Walter, *Les Tentations de la chair : virginité et chasteté (16^e-21^e siècle)*, Paris, Payot et Rivages, 2020.

DELON, Michel, *Le Savoir-vivre libertin*, Paris, Hachette Littératures, 2000.

- DENIEUL, Séverine, « Du beau parleur occasionnel au conteur professionnel : la conversation dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », *Cahiers de littérature française*, 11, « Largesse de Casanova », dir. Michel Delon, 2011, p. 55-73.
- , « “Écrire comme on parle” et “parler comme on écrit” : la place de la conversation dans *Les Confessions* et dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova », dans José López Hernández et Antonio Campillo (dir.), *El legado de Rousseau: 1712-2012*, Murcie, Editum, 2013, p. 83-100.
- DUVAL, Suzanne, « Le patron du discours indirect libre dans la prose fictionnelle de la première modernité (xvi^e-xviii^e siècles) », dans *Actes du Congrès mondial de linguistique française, juillet 2018*, 2019, article en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02022711/document> [consulté le 30 juin 2020].
- IGALENS, Jean-Christophe, *Casanova, l'écrivain en ses fictions*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- IGALENS, Jean-Christophe, et Erik Leborgne (dir.), *Casanova/Rousseau : lectures croisées*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019.
- KOVÁCS, Ilona, « Les modulations de la voix de Casanova à travers les manuscrits de l'*Histoire de ma vie* », *Recherches & Travaux*, 61, 2002, p. 39-49.
- LAUFER, Roger, « Du ponctuel au scriptural (signes d'énoncé et marques d'énonciation) », *Langue française*, 45, 1980, p. 77-87.
- LEJEUNE, Philippe, *L'Autobiographie en France* [1971], Paris, Armand Colin, coll. « Cursus littéraire, 1998.
- , *Le Pacte autobiographique* [1975], Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points essais », 1996.
- LEROY, Alexis, « Casanova, ou l'instinct de conversation », dans Marie-Françoise Luna (dir.), *Casanova fin-de-siècle*, Paris, Champion, 2002, p. 157-164.
- LESNE-JAFFRO, Emmanuèle, « Soliloques et dialogues rétrospectifs. De la parole captive de Brienne au bavardage de Casanova », dans Jean Garapon (dir.), *La Parole dans les mémoires d'Ancien Régime*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2012 p. 187-204.
- LUNA, Marie-Françoise, « L'esprit de conversation », dans *Casanova mémorialiste*, Paris, Champion, 1998, p. 178-180.
- MAINGUENEAU, Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, *La Scène judiciaire de l'autobiographie*, Paris, PUF, 1996.

- PAILLET, Anne-Marie, « Le bavardage au filtre des discours rapportés : de la substance au bruit », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2020/2, p. 283-293.
- ROSIER, Laurence, *Le Discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot, 1999.
- , *Le Discours rapporté en français*, Paris, Ophrys, 2008.
- ROTH, Suzanne, « Le mirage de la conversation », *Europe*, mai 1987, p. 81-86.
- ROTHÉ, Sophie, *Casanova en mouvement : des attraits de la raison aux plaisirs de la croyance*, Paris, Le Manuscrit, 2016.
- THOMAS, Chantal, *Casanova : un voyage libertin* [1985], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1998.

218

GEORGE SAND

Édition de référence

Mauprat, éd. Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », éd. revue 2020.

Autres textes cités

FLAUBERT, Gustave, *Correspondance*, t. II, 1851-1858, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1980 ; t. III, 1859-1868, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991 ; t. IV, 1869-1875, éd. Jean Bruneau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1998 ; t. V, 1876-1880, éd. dirigée par Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2007.

Études critiques

- ADAM, Jean-Michel, et Gilles Lugin, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen*, 22, « Énonciation et responsabilité dans les médias », dir. Alain Rabatel et Andrée Chauvin-Vileno, 2006, <https://journals.openedition.org/semen/2776>.
- ANASTASAKI, Elena, « Jeux de narration et de pouvoir dans *Leone Leoni* et *Mauprat* de George Sand », *George Sand Studies*, 25, 2006, p. 52-66.

- BERTRAND-SABIANI, Julie, « De l'utopie à l'histoire : *Mauprat* et le *Journal* de décembre 1851 », dans Noëlle Dauphin (dir.), *George Sand : terroir et histoire*, Rennes, PUR, 2006, p. 219-230, <https://books.openedition.org/pur/7812>.
- BORDAS, Éric, « La contre-polyphonie sandienne de *Consuelo* », dans Michèle Hecquet et Christine Planté (dir.), *Lectures de « Consuelo », « La Comtesse de Rudolstadt » de George Sand*, Lyon, PUL, 2004, p. 21-37, <https://books.openedition.org/pul/6678>.
- COMBETTES, Bernard, « Les ajouts après le point », dans Michel Charolles (dir.), *Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic*, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131.
- , « Aspects de la ponctuation par le tiret au XIX^e siècle : l'exemple de *L'Insurgé* de Jules Vallès », dans Sonia Branca-Rosoff et al. (dir.), *L'Hétérogène à l'œuvre dans la langue et les discours. Hommage à Jacqueline Authier-Revuz*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2012, p. 215-228.
- DUCROT, Oswald, *Le Dire et le Dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- DÜRRENMATT, Jacques, *Bien coupé mal cousu. De la ponctuation et de la division du texte romantique*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1998.
- GENETTE, Gérard, « Vraisemblance et motivation », *Communications*, 11, « Recherches sémiologiques : le vraisemblable », 1968, p. 5-21, https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1968_num_11_1_1154.
- HECQUET, Michèle, *Lectures de « Mauprat » de George Sand*, [Villeneuve-d'Ascq], Presses universitaires de Lille, 1993.
- LONGHI, Julien, « D'où, de qui, ou comment vient le sens en discours », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, 56, 2012, p. 5-21.
- , « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation », *Arts et Savoirs*, 2, « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle », dir. Lionel Dufaye et Lucie Gournay, 2012, <https://journals.openedition.org/aes/1679>.
- MOMBERT, Sarah, « *Consuelo*, “logographe” du roman historique », dans Michèle Hecquet et Christine Planté (dir.), *Lectures de « Consuelo », « La Comtesse de Rudolstadt » de George Sand*, Lyon, PUL, 2004, p. 133-143, <https://books.openedition.org/pul/6708?lang=fr>.
- PELLEGRINI, Florence, « “ ; – et ” : logique (dis)jonctive dans *Bouvard et Pécuchet* », dans Anne Herschberg Pierrot et Jacques Neefs (dir.), *Bouvard et Pécuchet : archives et interprétation*, Nantes, Éditions nouvelles Cécile Defaut, 2014, p. 123-147.

PÉTILLON, Sabine, et André Petitjean, « Le tiret de fin de phrase dans *Un cœur simple* – un stylème flaubertien ? », *Flaubert*, 8, « Ponctuation et mise en page : oralité et ordonnancement du discours chez Flaubert », dir. Florence Pellegrini, 2012, <http://journals.openedition.org/flaubert/1867>.

RABATEL, Alain, « Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix », *Arts et Savoirs*, 2, « Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle », dir. Lionel Dufaye et Lucie Gournay, 2012, <https://journals.openedition.org/aes/510>.

SERÇA, Isabelle, *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

JEAN GENET

220

Édition de référence

Le Balcon, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2002.

Autres éditions et œuvres de Genet citées

Théâtre complet, éd. Michel Corvin et Albert Dichy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2002.

Journal du voleur, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1949.

Études critiques

BORDAS, Éric, « Jean Genet, ou l'homo c'est le style », dans Bernard Alazet et Marc Dambre (dir.), *Jean Genet, rituels de l'exhibition*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2009, p. 33-41.

CHIESA, Lorenzo, « The First Gram of *Jouissance*: Lacan on Genet's *Le Balcon* », *The Comparatist*, 39, 2015, p. 6-21.

COE, Richard, *The Vision of Jean Genet*, London, Owen, 1968.

DERRIDA, Jacques, *Glas* [1974], Paris, Denoël-Gonthier, 1981.

GOLDMANN, Lucien, « Une pièce réaliste : *Le Balcon* de Jean Genet », *Les Temps modernes*, juin 1960, p. 56-67.

LACAN, Jacques, « Le désir et la jouissance », dans *Le Séminaire. Livre V, Les formations de l'inconscient*, texte établi par Jacques-Alain Miller, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 251-268.

- PENNEY, James, « The Phallus Unveiled: Lacan, Badiou and the Comedic Moment in Genet's *The Balcony* », *Paragraph*, 42/2, 2019, p. 170-187.
- SARTRE, Jean-Paul, *Saint Genet, comédien et martyr* [1952], Paris, Gallimard, 2011.
- THODY, Philip, *Jean Genet: A Study of His Novels and Plays*, New York, Stein and Day, 1968.

RÉSUMÉS

FRANÇOIS VILLON, *TESTAMENT*

Géraldine VEYSSEYRE (Sorbonne Université),

« Le poète fécond en sa forge sentencieuse :
les proverbes dans le *Testament* de Villon »

Le *Testament* de François Villon intègre une matière qui était en vogue au xv^e siècle dans un grand nombre de genres littéraires : les proverbes et formules de vérité générale. Apparaissant à intervalles irréguliers, ils le font sous le signe d'une extrême variété : le poète joue avec souplesse sur leur fréquence, leur calibre, leur position dans la strophe, leur articulation logique avec le contexte, leur formulation plus ou moins saillante, etc. Sans fournir la clé de lecture univoque d'un poème cultivant ambiguïté, polysémie et ironie, ces proverbes signalent peut-être en creux, par leur absence, l'un des îlots de sérieux, voire de sincérité du poème (v. 793-1020). Ils attestent aussi l'inventivité du poète qui, loin de s'en tenir aux matériaux parémiqes usuels, enrichit notablement le répertoire disponible à son époque. À la strophe LXIII, il va jusqu'à se mettre en scène, ciselant un proverbe – inédit – de son cru. Ailleurs, le poète use du discours direct pour faire circuler les proverbes dans toutes les bouches, y compris les moins recommandables, et il pointe les incertitudes liées à leur transmission. Jetant ainsi le doute sur l'autorité de ces énoncés, il affiche leur valeur littéraire plus que morale.

Isabelle FABRE (Université Paris Nanterre),

« “Parler de contemplation” :

le lexique de la dévotion dans le *Testament* de Villon »

Coulée dans le moule de la fiction testamentaire, l'œuvre de François Villon en reprend aussi les stylèmes. On y reconnaît le type de l'*ars*

moriendi et le cadre dans lequel il s'inscrit, celui d'un exercice spirituel – l'introspection pénitentielle – préparant à la confession et précédant la dictée du testament proprement dit. Le lexique de la dévotion s'y déploie largement, mais selon des modalités parfois malaisées à cerner, entre détournement des modèles et dissonances registrales. On se propose d'en rendre compte en étudiant successivement l'écriture de l'examen de conscience, l'oraison mariale et la question de la « contemplation » dans le *Testament*.

MARGUERITE DE NAVARRE, *L'HEPTAMÉRON*

Agnès STEUCKARDT (Université Paul Valéry-Montpellier),

224

« La transition entre récit et dialogue dans *L'Heptaméron* »

L'Heptaméron modifie le modèle du *Décaméron* en introduisant à la fin de chaque nouvelle un dialogue. Ce faisant, il se donne à résoudre un problème textuel : comment articuler ce dialogue au récit ? Si le début de dialogue opère un changement de régime énonciatif systématiquement marqué par une apostrophe, il s'ancre dans le récit par les reprises anaphoriques et par les expressions référentielles. Anaphores résomptives et recatégorisations génériques permettent la montée en généralité, qui transforme le « conte » en « exemple ».

NICOLAS BOILEAU, *SATIRES*

Éric TOURRETTE (Université Lyon 3-Jean Moulin),

« La réticence dans les *Satires* de Boileau »

Dans ses *Satires*, Boileau exploite régulièrement la réticence, ce qui peut sembler inattendu de la part d'un poète aspirant à incarner la franchise et la vérité, jusqu'à la brutalité. Cela lui permet d'aborder de biais des sujets délicats, ayant trait à la sexualité, à la religion, à la violence physique... Plutôt que d'opposer, comme on le fait souvent, la réticence choisie par le locuteur et l'interruption imposée par l'interlocuteur, on distingue ici entre la suppression d'un mot isolé et la suppression d'un membre de phrase complet. Dans les deux cas, rien n'est dit expressément mais tout est dit tacitement. La réticence réussit donc l'étrange tour de force d'être

transparente sans être explicite et de convertir le silence en langage. Elle parvient à dire les choses sans les nommer, comme si le blanc devenait lui-même un signifiant paradoxal. Ainsi peut subtilement se loger au cœur de la phrase tout ce qu'il serait malséant d'exprimer verbalement, pour telle ou telle raison : la réticence libère la parole en feignant de la confronter à ses limites, elle est à la fois aporie du langage et triomphe du langage. Non seulement elle se substitue aux mots physiques, mais elle les surpasse nettement par le pouvoir évocateur qu'elle possède, par l'ouverture sémantique qu'elle promet, par l'émotion débordante qu'elle suggère : elle nous rappelle donc qu'on ne parle jamais mieux qu'en se taisant.

Thibaud METTRAUX (Université de Lausanne),

« Rendre *raison* des épithètes de Boileau : procès et redynamisation satirique »

Cet article propose de revenir sur les paradoxes de l'épithète dans les *Satires* de Boileau. Dans cette optique, nous considérerons d'abord les positions explicites que tient le satiriste à l'égard du procédé et des facilités de sa mise en rime dans les *Satires II* et *IV* relativement à la convocation de la figure de Textor dans le *Dialogue des poètes*. Ce procès de l'épithète apparaîtra alors comme relevant d'une appréhension lexicographique de la forme. Une brève étude de l'évolution du genre de l'épithétaire français donnera à saisir plus généralement les restrictions qui affectent, au XVII^e siècle, le profil catégoriel de l'épithète et ses possibilités paradigmatiques. Dans un deuxième temps, l'approche outillée permettra de constater l'importance de la densité et de la rime adjectivales dans les *Satires*, contrastant avec le traitement épistylistique que Boileau réserve à la figure. Prenant acte de cette apparente tension entre l'imaginaire et la pratique rédactionnelle effective, nous réfléchirons enfin aux possibles fonctions de l'épithète dans le cadre du dispositif satirique. L'exemple des *Satires II* et *III* fera notamment voir comment les modes du pastiche et de l'invention parodique offrent au satiriste un cadre privilégié, au sein duquel la *praxis* de l'épithète manifeste une exploitation maximale des possibilités sémiques et connotatives de la forme. L'analyse visera ainsi à rendre *raison* de l'épithète, selon ce terme si cher à Boileau et qui se situe au cœur de la constellation terminologique de la *Satire II*.

CASANOVA, *HISTOIRE DE MA VIE*

Clara de COURSON (Sorbonne Université),

« Parler sous les plombs. Représentations carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie* »

226

L'écriture casanovienne est couramment associée à une infrangible euphorie discursive, conjuguant une ample circulation énonciative à une régie narratoriale particulièrement apparente. L'épisode des Plombs, qui conclut le premier volume de l'*Histoire de ma vie*, semble à première vue offrir le négatif de ce mode majoritaire de gestion des discours autres par Casanova ; cette séquence n'en pondère pas moins l'atrophie diégétique due à la réclusion par des formes de représentation discursive d'une rare variété, portant à son comble la centralisation des voix par l'instance narratoriale, ainsi que les stratégies de reconfiguration mémorielle dont elle les investit souterrainement.

Isabelle CHANTELOUBE (Université Lyon 3-Jean Moulin),

« Autoportrait de l'écrivain en surplomb :
la réécriture d'une aventure dans l'*Histoire de ma vie* de Casanova »

Aux chapitres XIII à XVI du tome III de l'*Histoire de ma vie*, Casanova livre tous les secrets de sa célèbre évasion des Plombs en 1756 ; ce récit héroïque, réécriture quasi à l'identique de l'*Histoire de ma fuite*, contraste avec la narration haletante de ses voyages et de ses conquêtes et nous offre un autoportrait plus sombre et moins sulfureux du turbulent Vénitien. Comment gère-t-il la paratopie inhérente à son *ethos* prédiscursif ? En élaborant une scène d'énonciation qui reflète à la fois ses talents d'homme de spectacle, la rigueur de son esprit scientifique, et sa farouche volonté de rester maître de son destin hors des chemins tout tracés de la liberté : une scénographie du libertinage, un libertinage philosophique et pratique avant tout.

GEORGE SAND, *MAUPRAT*

Florence PELLEGRINI (Université Bordeaux-Montaigne),

« Énonciation, idéologie, autorité : effets de voix dans *Mauprat* »

« Quant [aux] doctrines [de Sand], s'en méfier d'après ses œuvres » (lettre de Gustave Flaubert à Ernest Feydeau du 21 août 1859). Si la notice de *Mauprat* semble dénier au roman toute visée démonstrative, force est de constater que le propos « doctrinal » sandien, fait d'humanitarisme et de confiance dans le progrès tant individuel que social, affleure de façon récurrente dans le récit comme dans la parole rapportée des personnages. C'est le dispositif énonciatif composite du roman que cette contribution se propose d'analyser : enchâssements narratifs et multiplication des premières personnes produisent une dissémination de la parole que vient concurrencer le retour – parfois l'intrusion – d'une instance auctoriale hétérodiégétique. La superposition des voix construit alors une diffraction de la prise en charge énonciative qui, par instabilité de l'origine, réduit sensiblement la portée des énoncés.

JEAN GENET, *LE BALCON*

Mairéad HANRAHAN (University College London),

« Style et stylisation dans *Le Balcon* de Genet »

La notion d'un style stylisé semble contradictoire, dans la mesure où la stylisation implique ce qu'une forme a en commun avec d'autres formes plutôt que ce qui la distingue. Cette contribution suggère que la notion n'en offre pas moins un aperçu productif du style de Jean Genet dans *Le Balcon*. En s'appuyant sur la lecture derridienne de l'écriture de Genet, ce texte se concentre sur la scène finale de castration : il montre comment l'auteur en a rehaussé l'indécidabilité en retravaillant son texte, et en analyse les implications pour la conception genétienne du rapport du singulier à l'universel. Ce qui est singulier, chez Genet, est la façon que l'on a de ne pas être que soi-même. L'idée d'un style stylisé est ainsi rendue pertinente par cette suggestion du texte : c'est en empruntant une voix qui n'est pas naturelle que l'on aborde une certaine vérité intime.

TABLE DES MATIÈRES

FRANÇOIS VILLON

TESTAMENT

Le poète fécond en sa forge sentencieuse :
les proverbes dans le *Testament* de Villon
Géraldine Veysseyre9

« Parler de contemplation » :
le lexique de la dévotion dans le *Testament* de Villon
Isabelle Fabre..... 33

MARGUERITE DE NAVARRE

L'HEPTAMÉRON

La transition entre récit et dialogue dans *L'Heptaméron*
Agnès Steuckardt 57

NICOLAS BOILEAU

SATIRES

La réticence dans les *Satires* de Boileau
Éric Tourrette 77

Rendre *raison* des épithètes de Boileau :
procès et redynamisation satirique
Thibaud Mettraux..... 95

CASANOVA

HISTOIRE DE MA VIE

Parler sous les plombs.
Représentations carcérales du discours dans l'*Histoire de ma vie*
Clara de Courson123

229

Autoportrait de l'écrivain en surplomb : la réécriture d'une aventure dans l' <i>Histoire de ma vie</i> de Casanova Isabelle Chanteloube	145
--	-----

GEORGE SAND

MAUPRAT

Énonciation, idéologie, autorité : effets de voix dans <i>Mauprat</i> Florence Pellegrini	171
---	-----

JEAN GENET

LE BALCON

230

Style et stylisation dans <i>Le Balcon</i> de Genet Mairéad Hanrahan	189
---	-----

Bibliographie	207
---------------------	-----

Résumés	223
---------------	-----

Table des matières	229
--------------------------	-----